

# INSPELEC

## NICOLAS LO MUNDO

BP380634 - 98718 Punaauia

Tel : 87 28 99 48

@ : nicolas.lomundo@inspelec.com

### OBJECTIF

Contrôle des compteurs d'énergie en vue de réaliser une comparaison des mesures de comptage d'énergie entre un compteur étalon et le compteur à tester

### MATERIEL DE CONTROLE

- l'analyseur de réseau CA8336
  - Pincés de l'appareil : MN93BK
- Certificat d'étalonnage valide jusqu'au 30/06/2024.*

### MATERIEL A CONTROLER

- Compteur d'énergie monophasé L20C4 G3 de la marque Landis&Gyr

## PROTOCOLE DE MESURE

- 1 - Mise en place de l'analyseur de réseau en mode monophasé :
  - Connexion des connexions des bornes de tension Phase /Neutre.
  - Brancher 1 pince MN93BK pour l'intensité
- 2 - Réglage de l'analyseur de réseau CA8336 :
  - Réglage de l'analyseur en mode « monophasé »
  - Les mesures seront réalisées à partir de l'onglet « puissances et énergies »
  - Réglage de l'unité de valeur en « wh »
- 3 - Partie mesure : les réglages de la charge
  - Les mesures seront réalisées avec les paramètres suivant :
    - o Injection constance sous une fréquence de 60HZ, des charges suivantes : 5A, 10A, 20A, 45A, 60A;
    - o Application d'un cos phi de 0.6, 0.8 puis 1 pour chaque unité de test ;
    - o Test du compteur d'énergie en mode production et en mode consommation.
    - o La tension sera de 230 Volts monophasée.
- 4 - Partie mesure : la procédure de mesure
  - L'injection sera réalisée avec un banc d'injection MTE PPS3.3C (Appareil appartenant à EDT-ENGIE) qui a pour but d'injecter une tension, un courant et un cos phi constant que l'on règle au préalable pour réaliser nos mesures.
  - Lancement de l'injection de la puissance avec le banc d'injection MTE PPS3.3C, puis lors du changement de la puissance affichée sur le compteur d'énergie :
  - Lancer la mesure sur l'analyseur de réseau en mode « puissance et énergie », pour une puissance à mesurer de 1 kWh.

### 5 - Partie mesure : le relevé

Les valeurs de comparaison seront consignées dans un document afin de réaliser une synthèse avec l'indication des mesures par rapport aux relevés sur le compteur.